

Image not found or type unknown



Salaire et arret de travail

Par **aurore**, le **19/01/2008** à **18:22**

actuellement en accident du travail depuis le 14/11/2007 pour harcèlement moral (en attente de la décision de la cpam qui aura lieu le 23/01/2008), mon employeur a savoir la poste ne m'a pas versé mon salaire et me convoque à la direction pour les motifs suivants: absences irrégulières et suspicion de déclaration mensongère d'accident du travail. je tiens à préciser que tous mes arrêts ont été déposés en recommandés. peut-il me supprimer l'intégralité de mon salaire en ayant une subrogation?